

Lundi 29 janvier 2024

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska, tenue à la salle du conseil au 4, rue du Couvent, le lundi 29 janvier à 19h00

Sont présents : Madame la conseillère, Julie Nadeau et Messieurs les conseillers, Gilles Beaulieu, Gilles Plourde, Bernard Fortin et Matthieu Gagné formant quorum.

Est absente : Madame Marie-Josée Caron a motivé son absence.

Est aussi présente : Madame Maryse Ouellet, directrice générale et greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Constatant que les membres du conseil présents forment quorum, la séance est déclarée ouverte.

2024-01-024

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT la lecture du projet d'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour;
3. Nomination d'un maire suppléant ou d'une mairesse suppléante;
4. Période de questions;
5. Clôture et levée de la séance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

Et résolu à l'unanimité des membres présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2024-01-025

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT OU D'UNE MAIRESSE SUPPLÉANTE

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Bernard Fortin

Et résolu à l'unanimité des membres présents que le conseil de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska nomme Monsieur Gilles Plourde à titre de maire suppléant pour la période du 29 janvier au 1^{er} juin 2024 ou jusqu'à son remplacement ; celui-ci est autorisé à remplacer le maire lors des réunions de la Municipalité de Saint-Bruno-de-Kamouraska et des réunions à la MRC de Kamouraska. Le membre a et peut exercer la totalité des droits, pouvoirs et obligations du maire durant la période indiquée dans la résolution.

La Municipalité de Saint-Bruno demande à la Caisse Desjardins Centre-Est-du-Kamouraska d'apporter les correctifs nécessaires sur la liste des signataires soit en autorisant Monsieur Gilles Plourde à signer les chèques, documents et tous dossiers relatifs à (Accès D Affaires) et en enlevant le nom de Monsieur Richard Caron qui a démissionné au poste de la mairie.

2024-01-026

PÉRIODE DE QUESTIONS

- Aucune question.

2024-01-027

FERMETURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que tous les items à l'ordre du jour ont été discutés;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Gilles Beaulieu

et résolu à l'unanimité des membres présents la clôture et la levée de la séance à 19 h 30.

Maryse Ouellet, directrice générale
et greffière-trésorière